

# INSCRIPTION AU CHALLENGE HABITABLE

## 2018-2019

Nom du voilier :

Numéro de voile :

Série :

Nom du propriétaire :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Inscription :  Monotype

HN      HN net :.....      HN brut : .....

Coeff VL :.....

Multicoque

Le droit d'engagement au challenge habitable 2018/2019 est de 150 euros par bateau (dont 10 euros reversés à la SNSM) Une caution de 80 euros est demandée pour chaque bateau, elle sera restituée si le bateau a participé à l'organisation d'une des régates comme mouilleur et aide au comité de course. Pour ce faire, merci de nous transmettre un RIB.

- J'accepte de me soumettre aux Règles de Course à la voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve.

- J'atteste sur l'honneur que les membres de mon équipage sont licenciés à la FFV et sont aptes médicalement à la pratique de la voile en compétition.

- En tant que licencié à la FFV, je m'engage à respecter les règlements fédéraux ainsi que les règles de l'ISAF et en particulier la règle fondamentale : « il appartient à chaque yacht sous sa responsabilité de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course »

Date :

Signature du skipper: